

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

**Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> assemblée régulière de l'année 2022  
8 juin 2022, à 19 h**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06  
2341, Rivière du Berger  
Québec (Qc) G1P 3N5

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
Mme Naomie Guilbault	Administratrice
Mme Marie Merriault	Administratrice
M. Mahmoud Mohanna	Administrateur

**IL Y A DONC QUORUM**

**SONT ABSENTS :**

M. Yannick Bourque	Administrateur
M. Patrice Côté	Administrateur
Mme Alicia Despina	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres
M. Christian Lepage	Conseiller en urbanisme, Ville de Québec
M. Mathieu Gendron	Président, Valmec

Outre les noms énumérés ci-dessus, six autres personnes sont présentes dans la salle.

**ORDRE DU JOUR DE LA 4<sup>e</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2022**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**  
**CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

- 22-06-1. Ouverture de l'assemblée
- 22-06-2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-06-3. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion concernant le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22002Cc, R.C.A.2V.Q. 329* (ajout d'un usage industriel spécifique dans une zone sur le boulevard de l'Auvergne, dans le parc industriel Armand-Viau)
- 22-06-4. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2022
- 22-06-5. Suivi au procès-verbal
- Cheminement scolaire de l'école Jean XXIII
- 22-06-6. Période des conseillères municipales
- 22-06-7. Questions et commentaires du public et des administrateurs
- 22-06-8. Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance
  - Paiement secrétariat de rédaction
  - ~~Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023~~
- 22-06-9. Divers
- 22-06-10. Levée de l'assemblée

#### **22-06-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19 h 03 et ouvre l'assemblée.

#### **22-06-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Marie Merriault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **22-06-3 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22002Cc, R.C.A.2V.Q.329 (ajout d'un usage industriel spécifique dans une zone sur le boulevard de l'Auvergne, dans le parc industriel Armand-Viau)**

M. Mathieu Gendron, président de l'entreprise Valmec, présente la demande de modification.

M. Christian Lepage expose le projet de modification règlementaire et une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

#### **2022-CA-25**

Sur une proposition de Mme Naomi Guilbault, dûment appuyée par Mme Marie Merriault, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q.329.

#### **22-06-4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MAI 2022**

Mme Alexandra Mauger indique que la résolution 2022-CA-19 adoptée lors de la réunion du 11 mai dernier n'est pas formulée adéquatement afin qu'elle soit bien comprise par les décideurs de la Ville.

Il est suggéré de faire la modification suivante au procès-verbal du 11 mai 2022 afin que la résolution 2022-CA-19 se lise désormais comme suit :

**Considérant que** le parc industriel Jean-Talon est amené à se développer davantage et à attirer davantage de travailleurs au regard des intentions des promoteurs locaux et entreprises déjà implantées, le Conseil considère que celui-ci devrait être mieux desservi par le transport en commun et la mobilité

active (vélo, à pied), cela en adéquation avec la vision du développement durable de la Ville;

**Le Conseil recommande** au Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de procéder à une analyse de la situation dans sa conception routière afin d'en arriver à des solutions concrètes. Notamment, le Conseil pense que le retrait de cases de stationnement sur la rue pourrait être considéré afin de faire de la place aux pistes cyclables et trajets d'autobus.

#### **2022-CA-19**

Sur une proposition de Mme Dominique Tremblay, dûment appuyée par M. Patrice Côté, il est résolu unanimement de recommander au STMI de procéder à une analyse de la situation dans sa conception routière afin d'en arriver à des solutions concrètes.

Par ailleurs, Mme Véronique Dallaire indique qu'elle fera des démarches afin de vérifier le processus d'analyse de la STMI.

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu dûment appuyée par M. Marie Merriault, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 11 mai 2022 tel que modifié.

#### **22-06-5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

##### **■ Cheminement scolaire de l'école Jean XXIII**

Mme Alexandra Mauger indique qu'il est nécessaire d'adopter une résolution afin d'appuyer le conseil d'établissement de l'école Jean XXIII relativement à ses démarches avec le STMI afin d'améliorer le cheminement scolaire.

#### **2022-CA-26**

Sur proposition de Mme Dominique Tremblay, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu de collaborer avec le conseil d'établissement de l'école Jean XXIII et d'appuyer ses travaux, ce qui permettra de remettre une liste de recommandations au STMI afin d'améliorer la sécurité des enfants dans le cheminement scolaire.

#### **22-06-6 PÉRIODE DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES**

Mme Véronique Dallaire souligne que la Ville a adopté un nouveau règlement concernant les heures permises pour l'arrosage de la pelouse et en fait un bref résumé. L'information est disponible sur le site de la Ville.

Mme Dallaire mentionne également qu'il est possible de consulter sur le site internet de la Ville la programmation estivale (Québec animée). De nombreuses activités y sont proposées.

## **22-06-7 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC ET DES ADMINISTRATEURS**

Mme Marie Merriault s'interroge sur l'existence d'un règlement concernant l'éclairage public. Mme Véronique Dallaire souligne qu'une nouvelle politique d'éclairage a été adoptée et qu'elle la fera parvenir aux membres du conseil par courriel.

## **22-06-8 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER**

### **■ Correspondance**

Aucun point n'est soulevé

### **■ Paiement secrétariat de rédaction**

Mme Dominique Tremblay demande à Mme Julie Godin si elle souhaite poursuivre son implication auprès du conseil à titre de secrétaire de rédaction pour la prochaine année (2022-2023), ce que Mme Godin accepte.

Étant donné que la séance de ce soir ne dépassera pas deux heures, il est convenu de payer le tarif de 85 \$ à la secrétaire de rédaction pour la préparation du procès-verbal.

### **2022-CA-27**

Sur proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'octroyer la somme de 85 \$ à Julie Godin pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour.

### **■ Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023**

Ce point n'aurait pas dû apparaître à l'ordre du jour, le calendrier a déjà été adopté lors de la séance du 11 mai 2022.

## **22-06-9 DIVERS**

Aucun point n'est soulevé.

## **22-06-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu dûment appuyée par M. Mahmoud Mohanna, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 20 h 14.